

Con-sentir ? Vous avez dit con-sentir ?

Extrait du dossier « Les diagonales de #MeToo »

Psychologie Clinique, n° 47 (2019)

<https://www.cairn.info/revue-psychologie-clinique.htm#>

La notion de « consentement », qui entre 1976 et 2019 s'est répandue de façon exponentielle et qui occupe désormais un immense terrain discursif et médiatique, ne serait-elle pas devenue, sous ses dehors de catégorie utile, un instrument de pouvoir ? De quelle bande-son relève-t-elle ? (...). Dans sa version insurrectionnelle, une lecture non juridique « du-consentement » peut tenter d'en détourner la bande-son ; de laisser entendre une part de corps tout en en relevant la linguistique androcentrique. D'un coup de tiret est livré un bout d'organe, une trace de langue effaçante, infâmante. Pour résister à l'effacement, remettre, par esprit de contradiction, le bout de corps en circulation.

Parer, s'emparer : fausser compagnie à la langue

Depuis un point d'écoute sans-part, en s'emparant d'un simple mot, on entendra tout autre chose que ce que n'y ont (jamais) entendu l'auteure [Geneviève Fraisse] ni l'éditrice du livre publié sous ce titre singulier : *Du-consentement*. (...) En français, un recollement de syllabes permet d'interroger la coupure signifiante, de la déplacer, d'entr'ouvrir un mot désémotisé, un absent de tout dictionnaire, rendu à un donné brut sonore asignant: du-co, du con, du-consentement. Un élément discordant s'échappe, un bout de corps enfermé dans trois lettres. Le tiret fait dérailler l'objet « consentement » hors du champ recevable de la langue académique ou médiatique ; errante, la syllabe ne relève plus de son attache étymologique, désarticulée de son « avec » (*cum*) latin. Elle fait alliance avec trois lettres incertaines pour un « objet » capable de changer de catégorie, « organe », forme géométrique, insulte et symptôme, dans lequel Jules Michelet dans son *Journal* lisait « non seulement le propagateur de la nature mais le conciliateur (...) de la vie sociale pour l'homme » — reprenant à son compte la langue de l'androcentrisme, et jouant à contrôler l'objet en question à coup de conciliation (1962 : 331).

Du-consentement est, pour aller vite, un mot d'homme : un mot de passe pour rendre traversables des corps assujettis, féminins ou non, en les confinant dans une géométrie binaire et dans un schéma de sexo-compatibilité hétéronormée. Dans la préface de ce livre publié une première fois en 2007, Geneviève Fraisse propose du consentement une traduction qui fait remonter le mot à l'époque stoïcienne : « sentir avec », écrit-elle (2007 : 28). Pourtant *sentio*, *consentio*, n'implique pas (seulement) en latin le sentir ni la sensation; il s'agit aussi et principalement d'assentiment, d'accord de jugement; il s'agit d'être de même sentiment, de penser et non de sentir la même chose — il est d'ailleurs étrange que l'analyse de Fraisse s'arrête en si bon chemin, et qu'elle ne pousse pas l'enquête jusqu'à la désarticulation possible du mot en ses parties. Le rapport de surdité de Fraisse à son mot-thème est d'autant plus

étonnant qu'elle ne cesse de tourner autour, de le relier à une dialectique oppositionnelle que reflète l'ordonnement des chapitres de l'ouvrage (vertus, défauts, ambitions, et misères du consentement). On soulignera entre autres cette affirmation en fin d'essai : « le consentement a la qualité d'un fondement » (2007 :103). Si par ailleurs Fraisse précise avec justesse que l'éthique en question cherche à détacher la sexualité « de la métaphysique qui substantialise les organes génitaux » (2007 :103), elle semble ne pas entendre l'effet de contamination possible, l'appel du pataqués ou du collage, et résister avec une surdité singulière aux puissances du langage en tant que corps conducteur déviant, ouvert aux virages les plus « queers », les moins binaires.